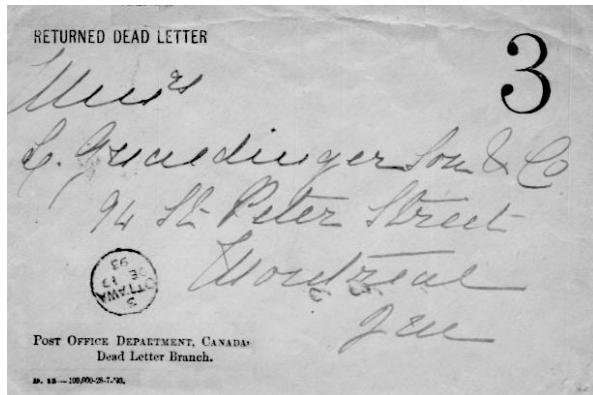


# Enveloppes de retour du Bureau des Rebut ( Dead Letter Office) de Montréal

Christiane Faucher et Jacques Poitras

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle on prit l'habitude de renvoyer à l'expéditeur dans une enveloppe spéciale une lettre qui avait séjourné au bureau des rebuts ( Dead Letter Office). Nous possédons un certain nombre de ces enveloppes...

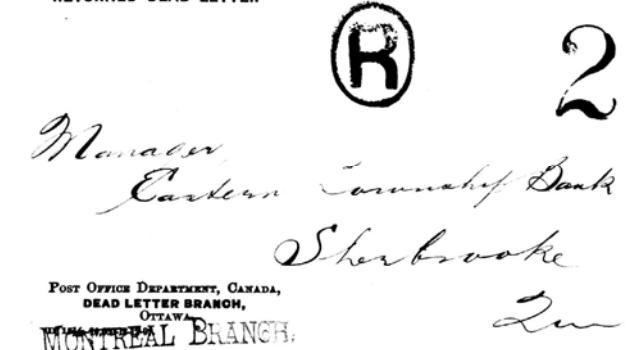
La première date de 1893. C'est une enveloppe du Ministère des Postes , section bureau des rebuts d'Ottawa . On lit en bas en gauche sur deux lignes « Post Office Department, Canada, Dead Letter Branch. ». Cent mille enveloppes similaires ont été imprimées au mois de juillet 1893 comme le fait foi la série de chiffres en dessous( 100,00 —28- 7 -93). L'endos est aussi très intéressant. On y trouve le texte unilingue anglais suivant : « The enclosed Dead Letter is returned by direction of the Postmaster General for the reason thereon assigned». La traduction donne environ ceci : «La lettre morte incluse est retournée par ordre du Ministre des Postes pour la raison écrite



#1 Enveloppe de 1893 du Bureau des rebuts au tarif de 3 cents

dessus». Notez qu'à cette époque le tarif des lettres de retour semble air été payé par le ministère.

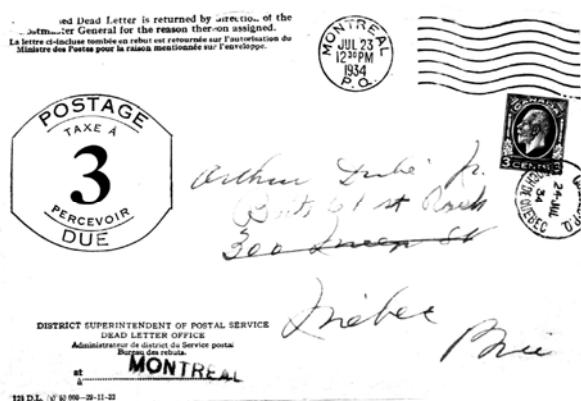
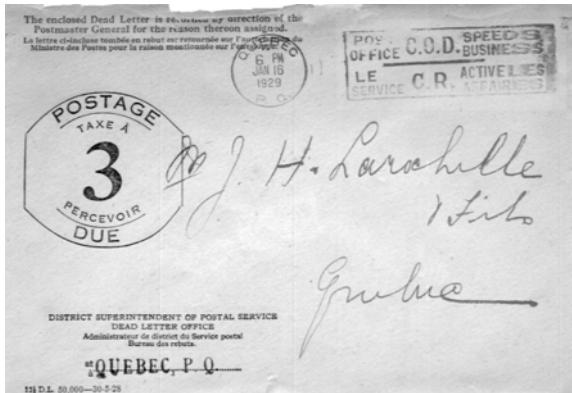
RETURNED DEAD LETTER



#2 Pli enregistré retourné vers 1899. Le tarif d'enregistrement n'a pas été payé.

La seconde date des années 1897. Mais en réalité elle a été utilisée par le bureau des rebuts de Montréal : une oblitération en violet sous l'identification du ministère des postes indique « Montreal Branch ». Elle a une identification en noir à la gauche en haut «RETURNED DEAD LETTER». On note les marque R dans un ovale pour l'enregistrement et un deux en noir à la droite pour le tarif de retour à payer de la lettre du bureau des rebuts. Ceci nous porte à croire que la lettre a été re-

tournée après le premier janvier 1899, date de l'arrivée en vigueur du tarif de deux cents. Le coût d'enregistrement ne semble pas avoir été payé.

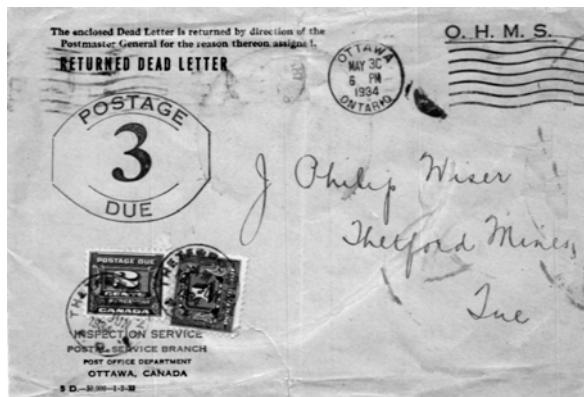


#3,4 Enveloppes bilingues datant du début des années 1930. Notez que le coût doit maintenant être acquitté par l'expéditeur

Les deux enveloppes suivantes sont du même type et datent respectivement de 1928 et 1932. Le papier est de très mauvaise qualité; l'enveloppe se brisant facilement. Les textes y sont bilingues. En haut à gauche le texte français dit «La lettre ci-incluse tombée en rebut est retournée sur l'autorisation du Ministre des Poste pour la raison mentionnée sur l'enveloppe». En dessous il y a un timbre taxe imprimé sur l'enveloppe de trois cents. Le texte en bas à gauche se lit comme suit: «District Superintendent of postal servi-

ce / Dead Letter Office / Administrateur de district du Service postal / Bureau des rebuts  
At / à .....».

Les trois derniers numéros de la série de chiffres nous indiquent que ces enveloppes ont été imprimées respectivement à 50,000 milles copies le 30 mai 1928 (50,000- 30-5-28) et le 29 novembre 1932 (50,000- 29-11-32). À droite, il y a une oblitération de Montréal datée du 23 juillet 1934. L'enveloppe la plus ancienne provient du Bureau des rebuts de Québec et devait être retournée à la compagnie Larochelle de Québec. On y trouve seulement une flamme de Québec. L'autre qui provient du Bureau de Montréal a une marque postale de Montréal du 23 juillet 1934. La lettre fut retournée à un certain M. Arthur Dubé de Québec. Le lendemain un timbre de 3 cents y a été ajouté et oblitéré au bureau de poste de St-Roch à Québec, sans doute pour signifier que la taxe avait été payée.



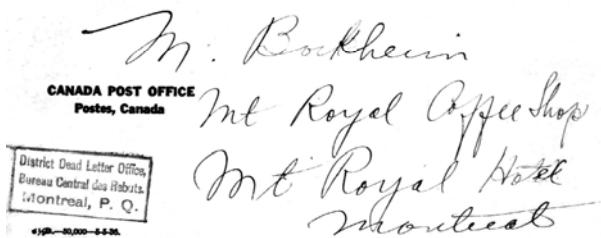
#3,4 Enveloppe unilingue anglaise provenant de la même période et affranchie avec des timbres taxe.

Une autre enveloppe du même type provient du Bureau central des rebuts à Ottawa. La seule différence notable est qu'elle est unilingue anglaise. Elle fut elle aussi imprin-

mée à 50,000 exemplaires le premier février 1933. Elle fut retournée à l'envoyeur à Thetford Mines où des timbres-taxe furent apposés

Rebuts / Montréal/ Canada » Le tarif est maintenant de 5 cents

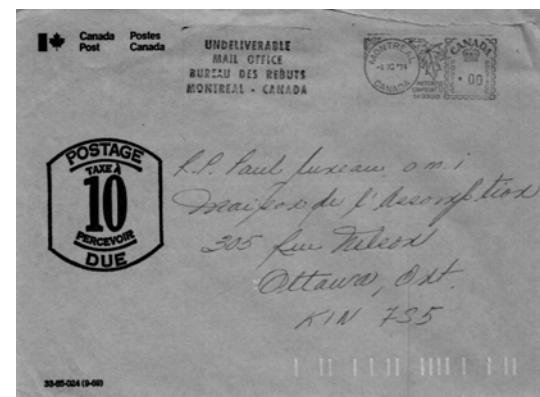
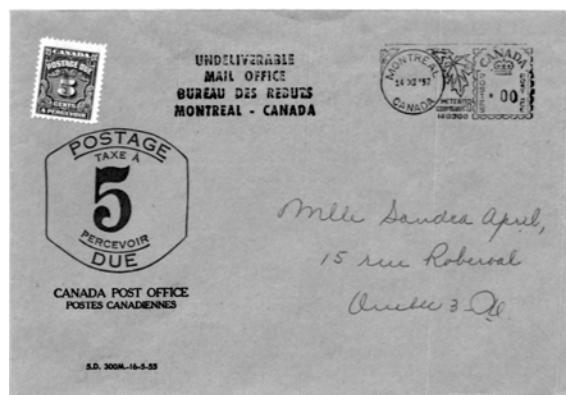
La dernière est une enveloppe de 1969, utilisée en 1974. Elle porte la même marque de Montréal que la précédente et le tarif est maintenant de 10 cents.



#5 Enveloppe provenant du Bureau des rebuts.  
Il n'y a pas de preuve qu'elle ait été envoyée  
par la poste

La suivante est de la même époque. D'après les chiffres, 50,000 enveloppes ont été imprimées le 5 mai 1936 ( 50,00-5-5-36). Le papier est aussi de mauvaise qualité. À gauche en bas on lit « Canada , Post Office , Postes , Canada » et dans un rectangle en violet un texte contenant sur trois lignes « District Dead letter Office, / Bureau Central des Rebuts, / Montréal, P.Q ». Il n'y a pas de timbre taxe imprimé, ni de timbre ordinaire. L'enveloppe est expédiée au Mont Royal Hôtel . En arrière, il y a un cachet bleu de réception de l'hôtel très pâle daté du 29 décembre 1937 . En fait on n'a pas d'assurance que cette enveloppe n'ait jamais voyagé par la poste.

Les deux dernières enveloppes nous montrent l'évolution à travers le temps. D'abord une enveloppe imprimée à 300,000 exemplaires le 16 mai 1955. Elle porte maintenant une flamme rouge de 1957 du type « Meter » de Montréal et la remarque « Undeliverable / Mail Office / Bureau des



#6,7 On peut voir par ces deux dernières enveloppes que le service de Bureau des rebuts a continué jusqu'à une date relativement récente. Les tarifs ont, quant à eux, reflété la spirale inflationniste des années 1950-1980.